

INTERVENTION DE JO. SALAMERO: DISCUSSION SUR LE RAPPORT MORAL...

Le président: La parole est au camarade Salamero, des Métaux de Bordeaux.

Salamero: Mes chers camarades, je voudrais tout d'abord exprimer cet espèce de sentiment désagréable que ressentent un certain nombre de jeunes militants présents pour la première fois à un congrès confédéral et qui se traduit par une espèce d'absence de tolérance lorsqu'un certain nombre de camarades expriment des opinions qui ne plaisent pas à tout le monde! (*Applaudissements*).

Ceci dit, je serai très bref dans mon intervention pour expliquer la position du Syndicat de la Métallurgie de la région bordelaise qui a eu l'heureuse idée de réunir son congrès, lui aussi, il y a quinze jours.

Cette intervention que je fais aujourd'hui avec mandat de ce syndicat portera sur trois points qui nous paraissent essentiels et fondamentaux aujourd'hui, pour l'avenir du mouvement ouvrier et pour notre confédération: le référendum, bien sûr, mais aussi la participation, nos relations avec la C.F.D.T. et aussi un troisième point, très bref, concernant une déclaration qui nous a choqué et surpris, c'est le moins que l'on puisse dire, que nous avons lue dans la presse il y a quelques jours.

Sur les deux premiers points, je vais vous donner connaissance de la résolution au Syndicat des Métaux de Bordeaux qui dit ceci:

«Le Congrès du Syndicat F.O. de la Métallurgie de la région bordelaise s'est réuni les 7 et 8 mars 1969.

Après avoir longuement examiné la situation faite à la classe ouvrière et après avoir constaté qu'à la réunion dite de la rue de Tilsitt, Patronat et Gouvernement ont refusé toute négociation valable, mettant ainsi en cause les acquis de mai et juin 1968, le Congrès déclare qu'en aucun cas les travailleurs n'accepteront de faire les frais d'une politique économique dont le résultat le plus clair est l'augmentation du chômage, des prix et une fiscalité écrasante pour les salariés, la rationalisation, la recherche d'une rentabilité maximum et du profit immédiat, la course à la compétitivité dans un système où la concurrence et la loi se traduisent par des regroupements, concentrations fusions, entraînant des licenciements massifs et une dégradation progressive du pouvoir d'achat.

En même temps qu'il met son veto à toutes les revendications, le pouvoir offre aux syndicats, la participation par la présence des responsables syndicaux aux futures assemblées régionales et au futur sénat, dit rénové.

Le Congrès du Syndicat affirme que le but de cette manœuvre est d'amener les syndicats à cautionner par leur présence l'élaboration des décisions dictées par les intérêts du patronat et de l'État et à les faire appliquer par voie d'autorité».

Tel est un des buts du référendum du mois d'avril.

Dans ces conditions notre congrès unanime pense que la Confédération F.O. à tous les niveaux doit s'engager clairement pour dire non, non seulement au référendum plébiscite, mais aussi et surtout pour dire non à toute forme de participation des militants aux assemblées régionales et au Sénat ainsi qu'à toutes les structures mises en place pour instaurer l'ordre corporatif.

En prenant cette position, notre syndicat, qui réaffirme par la même occasion son profond attachement à la Confédération, affirme également sa fidélité à la déclaration de principe et aux statuts de notre organisation, qui ont présidé à la constitution de F.O. et qui sont par conséquent notre charte commune à tous, et qui déclarent notamment: *«Les syndicats F.O. réunis en congrès national constitutif de leur Confédération Générale du Travail, affirment solennellement leur indépendance absolue à l'égard du patronat, du gouvernement, des partis groupes ou rassemblements politiques et de façon générale leur irréductible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical»*.

Nos statuts disent plus loin .

«Considérant que le syndicalisme ouvrier ne doit pas lier son destin à celui de l'État ni s'associer à des mouvements politiques quelconques dont l'objectif est la conquête de cet État et l'affermissement de ses privilèges, l'organisation syndicale réalisera son programme et ses perspectives en toute indépendance».

C'est par conséquent en nous plaçant dans le cadre strict des statuts de notre organisation, que nous disons, nous non au référendum, mais aussi non à toute forme de participation, donc d'intégration des syndicats aux organismes étatiques. (*Applaudissements*).

En ce qui concerne la C.F.D.T., nous en avons bien sûr discuté très longuement avec nos camarades dans les entreprises. La délégation du syndicat présente à ce congrès est satisfaite d'avoir entendu ce matin notre camarade Bergeron dire qu'il n'a jamais été question de fusion avec cette organisation. Mais nos camarades de la base disent qu'ils ne peuvent plus se satisfaire des communiqués de presse laconiques du Bureau confédéral quand il rend compte de ces contacts à travers notre presse confédérale. Et nous posons au Bureau confédéral les questions suivantes sur lesquelles ce matin nous n'avons pas entendu de réponse:

1- De quoi discutez-vous réellement avec la C.F.D.T. quand vous vous rencontrez?

2- Pouvez-vous nous indiquer si la C.F.D.T. vous a expliqué dans le détail ses positions et ses conceptions sur la notion de lutte des classes, par exemple, sur ce qu'elle entend par *«planification démocratique»* dans le cadre d'un régime capitaliste, sur sa conception de la place que doit avoir le syndicalisme par rapport à l'État et aussi sur sa conception réelle de la laïcité qui, pour nous, est loin d'être une question dépassée.

Sur ces questions, qui, en définitive, sont intimement liées au problème de la participation nous attendons des réponses claires et précises de la part du bureau confédéral sortant.

Enfin, nous avons le mandat des camarades métallurgistes F.O. de Bordeaux pour exprimer à cette tribune notre désaccord complet, total, irrémédiable, avec le texte que nous avons lu dans la presse il y a quelques jours, au lendemain même de l'allocution radiotélévisée de qui vous savez.

Nous avons lu que le Secrétaire général de la Fédération F.O. des Transports avait fait une déclaration intitulée: *«Le général a raison»*; d'autres camarades l'ont déjà évoquée à cette tribune. Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler les termes de cette déclaration en quelques secondes.

«Le général de Gaulle a raison. Il a raison et nous lui donnons raison de vouloir la stabilité de la monnaie et l'équilibre des échanges extérieurs ainsi que la régionalisation de la vie économique et sociale, et la transformation du Sénat.

Il a raison de souligner que l'obstacle principal réside dans les coalitions disparates comprenant des syndicaux partisans à côté de politiques opposants systématiques, pour qui la destruction de la Vème République passe avant la modernisation du pays».

Nous disons en ce qui nous concerne, très clairement, qu'à notre avis, et nous mesurons nos paroles, il y a quelqu'un de trop à la Confédération: ou Felce, quand il dit que le Général a raison, ou nous, quand nous allons appeler à voter non et à refuser la participation. (*Quelques applaudissements*).

Et nous ajoutons, que ce n'est pas nous qui nous sentons mal à l'aise au sein de la Confédération; nous n'avons pas l'intention, et nous n'en avons nullement le pouvoir non plus, de nous immiscer dans les affaires intérieures du syndicat auquel appartient cet adhérent de F.O.,

mais nous pensons que ce Syndicat de base serait bien inspiré en demandant à cet adhérent d'aller vite, très vite rejoindre son camarade Pierre Lebrun, ex-secrétaire confédéral de la C.G.T. et actuellement responsable dirigeant du mouvement de la gauche travailliste gaulliste.
(Applaudissements).

Pour en terminer, et pour ne pas dépasser le temps qui nous est imparti, nous tenons à réaffirmer que pour nous ce Congrès ne doit pas s'éparpiller sur des problèmes mineurs et secondaires, mais s'en tenir aux problèmes fondamentaux et vitaux actuellement pour l'avenir du monde ouvrier, problèmes qui sont le référendum et la participation, ce qui pour nous veut dire, d'abord, le courage de prendre les positions qui maintiendront à tout prix l'indépendance du mouvement syndical.

(Applaudissements).
